



A l'attention de Mr TRAVERS Ch.

SA CRUARD CHARPENTE

RUE DES SPORTS

53360 SIMPLE

Le 27 juillet 2017,

A Simplé,

Objet : Attestation de récupération des eaux pluviales

Je soussigné Mr Clavreul Yannick, maire de la commune de Simplé, atteste que la superficie du lotissement des Sports est inférieure à 10000m<sup>2</sup>.

Ce lotissement est constitué de 5 pavillons d'une superficie moyenne de 120m<sup>2</sup>, aussi celui-ci ne peut plus recevoir de nouvelles constructions.

J'atteste également que la voirie représente une superficie de 600m<sup>2</sup> environ.

Le Maire

CLAVREUL Yannick

